



Personnes handicapées

Dans le contexte démographique marqué par le vieillissement, les personnes handicapées constituent une population particulièrement vulnérable. Pour ces personnes, comme pour leurs aidants, le Département de la Meuse doit mettre en œuvre des politiques innovantes répondant aux difficultés de leur situation.

Publié le 30 juin 2020

Innover pour mieux accompagner

Le Département de la Meuse souhaite aller au-delà des dispositifs traditionnels d'accompagnement des personnes handicapées pour favoriser l'émergence de solutions adaptées à leurs besoins.

Des priorités sont d'ores et déjà mises en avant, répondant ainsi à la volonté politique mais aussi aux attentes identifiées par la concertation. Elles ont dirigé l'élaboration du schéma.

- Permettre à chaque famille de pouvoir choisir entre le maintien à domicile ou l'hébergement en établissement.
- Faire de la prévention et du dépistage précoce des handicaps chez l'enfant un enjeu essentiel.
- Mieux connaître les personnes handicapées afin de préciser et d'anticiper leurs besoins en s'adaptant à leurs projets de vie, avec une attention particulière portée aux personnes fatiguées ou vieillissantes.
- Rester vigilant en permanence sur la qualité et la sécurité des prises en charge.

C'est dans cette perspective dynamique que le département de la Meuse souhaite travailler conjointement en faveur des personnes handicapées et de leurs aidants.



En Meuse, 16 690 personnes bénéficient au moins d'un droit au titre du handicap.

CONTACT



DIRECTION AUTONOMIE

3 Rue François de Guise
BP 40504
55012 BAR-LE-DUC

☎ 0329457640
✉ [E-MAIL](#)
📍 [ITINÉRAIRE](#)



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Place Pierre François
Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55